

Point à l'ordre du jour : 11.0

**Rapport du Comité des finances, d'audit et des risques de ses réunions des 23 mars et 25 mai
2023** —

Synthèse

Conformément au règlement E.1.b) de l'IPPF, le Comité des finances, d'audit et des risques (C-FAR) s'est réuni le 23 mars 2023 et le 25 mai 2023. Le Comité a assuré une surveillance et donné une orientation politique dans les domaines exposés ci-dessous.

Action requise

Le Conseil d'administration (CA) de **revoir et de prendre note du rapport de la Présidente du C-FAR et d'approuver les recommandations** faites lors des réunions de ce Comité des 23 mars et 25 mai 2023 et présentées ci-dessous.

Le C-FAR a examiné et pris note :

- 1) des progrès réalisés, des défis à relever et des prochaines étapes de la mise en œuvre du parcours financier
- 2) des progrès réalisés, des défis à relever et des prochaines étapes de la mise en œuvre du parcours informatique
- 3) du plan d'engagement en présentiel pour les membres du C-FAR.
- 4) du rapport de protection et de gestion des incidents du 1^{er} trimestre 2023
- 5) du rapport de gestion des incidents du mois de décembre 2023
- 6) de l'actualisation financière des 7 premiers mois de l'exercice 2023
- 7) du rapport de situation de l'audit interne en date du 3 mai 2023.

Le C-FAR a approuvé :

- 8) les procès-verbaux de ses réunions des 23 février et 25 mars 2023
- 9) le rapport d'audit relatif à l'exercice 2022
- 10) la délégation de pouvoir à la Présidente du C-FAR afin qu'elle puisse signer tout document permettant de finaliser les comptes et le rapport annuels, y compris la lettre de déclaration des auditeurs pour l'exercice 2022.

Action requise

- 11) Le Conseil d'administration de **prendre note** du rapport soumis par la Présidente du C-FAR.
- 12) Sur recommandation du C-FAR, le Conseil d'administration **d'examiner et d'approuver** :
 - a) le registre des risques stratégiques 2023-24 avec les modifications approuvées
 - b) la version abrégée de la note de continuité d'exploitation 2023-24
 - c) les comptes et rapport annuels relatifs à l'exercice 2022
 - d) le plan et le budget annuels 2023 du Secrétariat
 - e) les affectations de

- i) US\$ 200 k – déménagement du bureau de l'ACR de la Colombie vers le Mexique
- ii) US\$ 500 k – intégration/accueil et formation du personnel
- f) la clôture des fonds affectés (sous réserve d'ajustements finaux dans les comptes, si besoin est) :
 - i) Programme d'accélération de l'entreprise sociale (PAES) : \$20,5k
 - ii) Flux 2 20221 Sex og Politikk (Norvège) : \$95k.

Réunion du 23 mars 2023	Réunion du 25 mai 2023
<p><u>Participant-e-s</u></p> <p>Membres du C-FAR : Elizabeth SCHAFFER, Présidente, C-FAR Judith MAFFON, Membre, C-FAR Lakshan SENEVIRATNE, Membre, C-FAR Maisarah AHMAD, Membre, C-FAR Nicolette LOONEN, Membre, C-FAR</p> <p>Personnel : M Varun ANAND, Directeur, Finance & Technologie Nisha GOHIL (secrétaire de réunion)</p> <p>Cabinet d’audit interne : Mark SULLIVAN, RSM Risk Assurance Services LLP</p> <p>Cabinet d’audit externe : Nicola MAY, Crowe U.K. LLP</p> <p>Ont rejoint la réunion pour certains points pertinents de l’ordre du jour Felicity MORGAN, Consultante, Risque & Assurance Janice VENN, Resp intérim de la gestion financière Prashant CHITKARA, Directeur, Systèmes et Technologie des systèmes d’information</p> <p>Dans l’impossibilité d’assister à la réunion : Alvaro BERMEJO, Directeur-Général</p>	<p><u>Participant-e-s</u></p> <p>Membres du C-FAR : Elizabeth SCHAFFER, Présidente, C-FAR Lakshan SENEVIRATNE, Membre, C-FAR Hayathe AYEVA Membre, C-FAR Nicolette LOONEN, Membre, C-FAR</p> <p>Personnel : Alvaro BERMEJO, Directeur-Général Varun ANAND, Directeur, Finance & Technologie Janice VENN, Directrice, Gestion financière Felicity MORGAN, Directrice par intérim, Gestion des risques et Assurance Emma BRAGGS (secrétaire de réunion)</p> <p>Cabinet d’audit interne : Mark SULLIVAN, RSM Risk Assurance Services LLP</p> <p>Cabinet d’audit externe : Nicola MAY, Crowe U.K. LLP Dipesh CHHATRALIA, Crowe U.K. LLP</p> <p>Ont rejoint la réunion pour certains points pertinents de l’ordre du jour Vanessa STANISLAS, Responsable de la protection & de la gestion des incidents Srishti BAID, Directrice, Planification & analyse financières</p> <p>Dans l’impossibilité d’assister à la réunion : Judith MAFFON, Membre, C-FAR Maisarah AHMAD, Membre, C-FAR</p>

1. Bienvenue et présentations

Liz souhaite la bienvenue à toutes et tous.

2. Point 2 - Points de procédures

2.1. Excuses pour absence

Varun informe le C-FAR qu'Alvaro ne peut pas se joindre à la réunion.

2.2. Adoption de l'ordre du jour et de l'horaire provisoires

Liz souhaite la bienvenue aux membres du Comité.

Varun demande une modification mineure de l'ordre du jour, afin d'avancer la discussion sur le point 6 - le registre des risques stratégiques, car Felicity Morgan doit quitter la réunion plus tôt que prévu en raison d'un engagement antérieur.

Action : *Les membres du C-FAR acceptent la modification et adoptent l'ordre du jour.*

3. Registre des risques stratégiques 2023-24

Felicity remercie le C-FAR d'avoir accepté la modification de l'ordre du jour et présente le registre des risques qui a été communiqué au Comité en amont de la réunion.

Elle souligne que l'IPPF a désormais une nouvelle stratégie 2028 et que le Secrétariat traverse une période de transition. Dans ce contexte, il est suggéré que la prochaine version du registre soit présentée au C-FAR – après un examen approfondi visant à l'aligner sur la Stratégie 2028.

Felicity souligne les changements, à savoir :

- Un **risque supplémentaire** lié à la transition du Secrétariat a été ajouté. Il s'agit effectivement d'un risque et la direction a mis en place un nombre important de contrôles et d'actions de suivi afin d'en atténuer la probabilité.
- **Trois risques**, tous liés à la transition, ont vu leur probabilité d'occurrence **augmenter**, à savoir :
 - o Augmentation du risque (1 risque) de non-respect des objectifs des projets restreints
 - o Augmentation du risque (2 risques) d'échec de la transition vers la nouvelle structure (nouveau pôle financier inclus).
- En revanche la probabilité d'occurrence de **trois risques** a diminué, à savoir :
 - o Faiblesse du contrôle interne. Le contrôle interne est désormais plus robuste
 - o Maintien de la qualité des administrateurs
 - o Sûreté et sécurité.

Il est bon de constater que nous avons désormais le sentiment de maîtriser ce dernier risque. Le fait que nous ayons de robustes procédures et un suivi de la sécurité et de la sûreté signifie que nous avons les structures en place, ce qui permet à l'IPPF de travailler dans des environnements à haut risque. C'est ainsi, par exemple, qu'un déplacement est prévu plus tard ce mois-ci en Ukraine.

Le registre des risques contient désormais 12 risques.

Liz remercie Felicity pour la qualité de son document, l'explication du process et l'examen trimestriel par l'équipe de direction et elle invite ensuite le Comité à poser des questions et à faire des commentaires.

Nicolette remercie Felicity et déclare qu'il est très utile d'avoir cette conversation sur les risques. Elle souligne :

- de nombreux risques ont un résultat plus élevé que l'objectif-cible du risque. Cela signifie-t-il que l'IPPF prend plus de risques et que cela est dû à une plus grande prise de conscience des risques / aversion pour les risques ?
- La manière dont deux des risques (4 - gouvernance nationale et 5 - environnement opérationnel) sont rédigés peut faire penser qu'ils sont externes à l'IPPF et que celle-ci n'a donc aucune influence sur eux. Ces risques sont sans doute importants, mais s'ils devaient se concrétiser, nous ne pourrions peut-être rien y faire. Il est donc suggéré d'apporter quelques modifications à la formulation en soulignant ce que nous continuerons à avoir de l'influence.

Felicity remercie Nicolette pour son analyse et son commentaire. Elle reconnaît que pour quelques risques, l'objectif est inférieur au niveau acceptable. Cela est dû à la nature de notre travail qui est intrinsèquement risqué et qui nous expose naturellement à des risques plus grands. Pour certains d'entre eux, la probabilité et l'impact sont plus élevés que notre niveau global d'acceptation. C'est pourquoi l'IPPF doit constamment examiner ses actions afin de veiller à ce qu'elle ne s'éloigne pas trop de ses objectifs.

Varun cite des exemples où l'IPPF est exposée à de tels risques : la législation anti-LGBTQ récemment approuvée en Ouganda, la perte de l'enregistrement/certification de notre association membre en Iran et le grand nombre de gouvernements conservateurs dans le monde. Il souligne en outre que, dans la plupart des cas, il n'aurait pas été possible pour l'IPPF d'influencer les résultats, mais étant donné que la Fédération existe et mène des actions dans 140 pays environ, elle continuera à travailler dans la majorité de ces pays malgré les obstacles. En ce qui concerne le risque 5, Varun poursuit en mettant en avant tout ce que l'IPPF a fait pour trouver des solutions afin de pouvoir transférer des fonds vers les pays faisant l'objet de sanctions. Il est à espérer qu'étant donné la maturité de ses systèmes d'assurance, l'IPPF devrait être en mesure de pouvoir commencer à transférer des fonds vers tous les pays, à l'exclusion de la Corée du Nord, soit par l'intermédiaire de nos banquiers existants, soit par d'autres canaux que nous ouvrirons bientôt.

Felicity et Varun notent et confirment que la demande de changement de formulation pour certains risques sera prise en compte. Varun confirme que la version modifiée sera communiquée au Comité. **Point d'action :** *Le Comité a pris note du registre des risques stratégiques 2023-24 qu'il recommande à l'approbation du Conseil d'administration.*

2.3 Procès-verbal de la réunion du Comité d'audit et des finances

Le procès-verbal de la réunion du 23 février 2023 ne fait l'objet d'aucun commentaire.

Action : *Les membres du C-FAR approuvent le procès-verbal de la réunion du 23 février 2023.*

2.4 Questions émanant des réunions précédentes

Liz reconnaît que depuis la création du Comité, celui-ci ne s'est jamais réuni en personne et elle évoque donc la possibilité d'organiser à l'avenir au moins une réunion annuelle en présentiel. Elle ajoute que cela permettrait aux membres de se connaître et de mieux travailler ensemble. Elle indique qu'elle a travaillé avec Varun à la possibilité d'organiser cette réunion en personne et qu'elle a également reçu d'excellents commentaires de la part de Nicolette.

Varun informe le Comité qu'il en a également parlé avec Alvaro et qu'il y a consensus pour que le Comité puisse se réunir en présentiel au moins une fois par an. Cela aiderait vraiment ce dernier à s'engager et à mieux collaborer sur des domaines stratégiques. Parmi les options, il suggère soit la réunion prévue en mai, au cours de laquelle le Comité doit approuver l'audit 2022, soit celle de novembre, au cours de laquelle les plans et les budgets pour l'exercice suivant doivent être approuvés.

Liz demande aux membres de lui faire part de leurs réflexions. Tous conviennent qu'il s'agit d'une excellente idée et apprécient qu'elle soit soumise à la discussion.

Liz les remercie et ajoute qu'un certain temps est nécessaire pour planifier une réunion en présentiel et dit espérer qu'elle ait lieu en novembre. Elle mentionne que l'ordre du jour de la réunion sera plus long avec des liens vers les programmes de l'IPPF et le plaidoyer. Les dates seront communiquées à l'avance afin que tous les membres aient le temps d'organiser leur voyage. Elle suggère en outre qu'il est préférable d'organiser cette réunion à Londres, afin de bénéficier de la présence d'autres membres du personnel du bureau de Londres.

4. Mise à jour sur le parcours financier au 28 février 2023

Varun présente Janice Venn, responsable financière par intérim, et expose au C-FAR les progrès accomplis dans le cadre du parcours financier.

Il commence en disant que le fait d'avoir commencé à travailler sur les parcours financier et informatique l'an passé fut une excellente chose, car la mise en place de certaines de ces solutions est désormais essentielle pour le succès de la structure réalignée et du pôle financier.

En ce qui concerne le pôle financier, il déclare que s'il y a eu des réussites il y a eu également un retard important en ce qui concerne l'automatisation du processus de planification et de budgétisation, ce qui fut au départ attribué à un manque de capacité interne et par la suite (en raison des changements de personnel) à des manques de capacité dans l'équipe de consultants qui soutient l'IPPF dans cette mise en œuvre.

Liz remercie Varun et son équipe, saluant l'excellent rapport détaillé qui a permis au Comité de se faire une idée de l'énormité du travail accompli. Elle lui demande s'il peut fournir un peu plus de contexte en ce qui concerne ce qui semble désormais plus facile et ce qui semble bien fonctionner. Varun remercie en un premier temps le Comité pour ses recommandations et francs commentaires lors de la présentation du « parcours », car ils ont permis à l'équipe d'être constamment sensibilisée aux défis que le parcours présentait et présente. Il poursuit en disant que la plus grande réussite réside certainement dans le fait qu'aujourd'hui l'ensemble du Secrétariat utilise le même système (c'est-à-dire NetSuite). Cela a été possible grâce aux efforts considérables déployés pour combler les lacunes identifiées dans le cadre de la revue de NetSuite et, en particulier, pour nettoyer les fichiers de données maîtres tels que les codes de projets et d'activités et les informations concernant les employés et les fournisseurs. Ce travail est loin d'être terminé, mais les résultats obtenus sont déjà considérables.

L'autre grande réussite concerne la mise en place d'une planification et d'une budgétisation triennales pour les associations membres et les partenaires de collaboration à partir de 2023.

Maisarah félicite Varun et son équipe. Elle se souvient des défis observés lorsqu'elle rejoignit le C-FAR en 2019 et elle note aujourd'hui combien l'IPPF a énormément changé.

Varun souligne que l'équipe de direction a décidé de surveiller de près le parcours financier (en particulier les retards) dans le contexte de la transition financière. Dans ce contexte, il a demandé aux auditeurs internes de l'IPPF (RSM) d'entreprendre un audit parallèle et concomitant et de tenir l'équipe de direction informée plus régulièrement qu'une fois par semestre.

Liz invite les participants à poser d'autres questions et à formuler des commentaires.

Judith s'inquiète de la mise en place du module *Netsuite Planning & Budgeting* (« NSPB ») et espère que cela ne va pas faire dérailler le processus de transition. Varun répond que si nous ne terminons pas rapidement cette mise en place, la charge de travail de l'équipe actuelle augmentera, sans que cela soit pour autant un point de rupture (du moins pour le moment). Il souligne que les problèmes de capacité

identifiés avec le consultant tiennent au niveau de complexité requis de la solution. Il mentionne que l'équipe explore d'autres solutions, mais qu'ici encore il n'est pas facile de trouver un autre consultant.

Judith s'enquiert ensuite du projet d'automatisation bancaire. Janice répond en informant le Comité qu'actuellement, certains bureaux de l'IPPF utilisent encore des chèques physiques pour effectuer des paiements. Même à Londres, bien que nous n'utilisions pas de chèques, tous les paiements internationaux sont téléchargés manuellement dans le système bancaire. Ces processus manuels ne sont tout simplement pas viables dans la nouvelle structure et, par conséquent, l'automatisation des téléchargements dans le système bancaire de tous les bureaux est un projet très important pour le succès du pôle financier. Une fois ce projet achevé, les équipes financières et celles en face à face avec les AM pourront travailler sans accroc avec les chargé-e-s du traitement des transactions pour traiter les paiements des AM, des fournisseurs, des salaires et autres dans chaque bureau. Nous sommes convaincus que l'automatisation sera achevée dans la plupart des bureaux, si ce n'est dans tous – et ce au vu des restrictions locales s'il y a.

Liz ajoute que tous ces processus d'automatisation et de rationalisation ont certainement aidé Crowe à réaliser l'audit de l'exercice en cours. Nicola (de Crowe) convient que l'audit progresse assez bien et qu'il est nettement meilleur que l'année dernière à la même époque. Des efforts considérables ont été déployés pour débriefer et comprendre où se situent les défis aujourd'hui et où ils se situaient dans le passé, ainsi que pour collaborer avec Varun et son équipe afin de trouver des solutions à ces problèmes. Liz ajoute qu'elle pense que nous verrons encore plus l'impact de ces changements technologiques lors de l'audit du prochain exercice. Nicola est d'accord et accepte d'ajuster le processus d'audit en fonction des changements, en consultation avec Varun.

Liz remercie Nicola, Varun et l'équipe pour leurs mises à jour.

Point d'information : Le Comité prend note des progrès réalisés, des défis à relever et des prochaines étapes de la mise en œuvre du parcours financier.

5. Mise à jour sur le parcours informatique au 28 février 2023

Liz invite Varun à présenter le parcours informatique. Elle dit avoir observé des progrès significatifs dans ce domaine également et que des thèmes similaires – au précédent parcours – émergent de celui-ci. Varun remercie Liz et présente Prashant Chitkara, systèmes et technologie de l'information et des connaissances, qui a rejoint la réunion pour ce point de l'ordre du jour.

Varun introduit l'ordre du jour en présentant le contexte : auparavant, l'IPPF disposait de huit systèmes disparates qui ne communiquaient pas entre eux, chaque bureau ayant ses propres bases de données, installées sur des serveurs locaux, exposées aux cyberattaques et à d'autres vulnérabilités. La situation s'est encore compliquée lorsque l'administrateur et propriétaire de tous nos domaines et licences de courrier électronique (soit WHR) a décidé de quitter la Fédération. Cela aurait pu mettre en péril toutes nos communications et tous nos contrôles. Toutefois, grâce aux efforts déployés par les équipes au fil des ans, nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation totalement différente. Dans un mois environ, nous serons entièrement sur le *cloud*, avec une sécurité et des contrôles considérablement renforcés, l'accès se faisant à partir d'une base de données unique avec une signature unique et une authentification multifactorielle déjà en place. Il félicite les équipes informatiques de tous les bureaux du Secrétariat pour cette réussite.

Varun poursuit en disant espérer que d'ici la fin de l'année, l'IPPF aura résolu la plupart de ses problèmes d'infrastructures qui seront alors mieux gérées, plus modernes et entièrement sur le *cloud* avec des plates-formes de sécurité considérablement améliorées. En outre, à Londres, nous aurons alors abandonné nos systèmes téléphoniques actuels pour un système VoIP (*voix sur protocole*

internet), ce qui nous rendra moins dépendants et plus accessibles dans toutes les zones géographiques (du moins dans ces zones géographiques autorisant l'utilisation). Nous avons publié des indicateurs clés relatifs à notre engagement avec les AM sur un tableau de bord complet à l'échelle de la Fédération (connu sous le nom de tableau de bord des AM). Cela permettra à toutes les équipes en face à face avec les AM d'avoir accès à, et de superviser, notre action avec celles-ci – faisant ainsi de notre approche une approche beaucoup plus centrée sur ces dernières. Il demande au Comité de suivre cela de près car cela pourrait changer complètement la façon dont l'IPPF s'engage avec ses AM/PC. Les informations contenues dans le tableau de bord couvriront le contexte national, les types de programmes/cliniques de l'AM, l'instance de gouvernance et le personnel, le statut d'accréditation de l'association, les services offerts, les budgets alloués à chaque domaine d'action, etc. et ce pour plus de 120 pays.

Liz félicite Varun, Prashant et l'équipe d'avoir relevé les défis auxquels ils ont été confrontés pour parvenir à ce résultat.

Lakshan félicite l'équipe pour sa conceptualisation et exécution de la solution. Il fait remarquer qu'il reste encore beaucoup à faire eu égard à NetSuite, notamment en ce qui concerne la formation du personnel et la mise à niveau de certaines fonctionnalités d'ici la fin du T3. Il ajoute qu'il apprécierait être tenu à jour sur la suite des événements et il demande comment l'IPPF pourra connecter tous les systèmes bancaires et s'il y aura un impact significatif sur les coûts de l'IPPF, étant donné les différents niveaux de frais prélevés par les banquiers. Varun remercie Lakshan et l'informe que la plupart des bureaux de l'IPPF négocient directement avec leurs banques pour maintenir les taux à un niveau bas. Il explique également que le but de l'intégration avec les banques n'est pas de changer leurs systèmes mais de permettre aux différents bureaux de l'IPPF de télécharger des données (relatives aux paiements) de NetSuite directement vers les plateformes bancaires, ce qui minimisera les probabilités d'erreurs et réduira considérablement les retards de paiement.

Mark (RSM) demande comment l'IPPF va maintenir et préserver ses données héritées et comment elle va assurer le suivi des données relatives aux actifs qui sont actuellement conservées en dehors de NetSuite. Varun répond qu'en ce qui concerne les données comptables, toutes les précautions ont été prises pour s'assurer que les données héritées ne soient pas compromises (c'est l'une des raisons pour lesquelles certaines mises à niveau du système ont été retardées, par exemple celles du plan comptable de l'IPPF, car cela aurait pu compromettre les données héritées sur le système). En ce qui concerne les actifs qui ne figurent pas dans le registre des actifs de NetSuite, l'IPPF a installé "*Intune*", qui permet de gérer toutes les politiques et tous les contrôles à partir de l'infrastructure des réseaux de l'IPPF, comme nos ordinateurs, nos portables, etc. En outre, l'IPPF s'est procurée un *système de ticketing* amélioré qui permet de maintenir et de suivre les actifs dans l'ensemble du Secrétariat. Dans un premier temps, toute l'infrastructure et tous les systèmes informatiques seront téléchargés, puis, en collaboration avec l'équipe financière, les autres actifs du Secrétariat seront également téléchargés. Cela permettra de rationaliser les processus de gestion des actifs et de renforcer considérablement les contrôles internes.

Prashant confirme que les données héritées font l'objet d'une attention particulière. Nous conservons certains de nos serveurs en l'état au cas en cas de nécessité parce que la durée d'utilisation est plus longue – et nous pouvons les utiliser à tout moment. Ils sont en mode arrêt, de sorte qu'ils ne sont pas exposés à l'internet et que personne ne peut y accéder tant qu'il n'y a pas d'exigence en la matière.

Liz demande à Prashant s'il souhaite souligner quelque chose d'autre au Comité. Il répond que l'équipe travaille d'arrache-pied pour faire en sorte que la vision exposée dans le parcours informatique se concrétise au plus tôt. Il souligne que certaines initiatives doivent encore faire l'objet de travail, par

exemple les directives de gestion des données qu'il est par ailleurs essentiel de mettre en place pour garantir la conformité avec les diverses législations de protection des données.

Il n'y a pas d'autres commentaires ou questions et Liz remercie Prashant, Varun et l'équipe.

Point d'information : *Le Comité prend note des progrès réalisés, des défis à relever et des prochaines étapes de la mise en œuvre du parcours informatique.*

6. Note de continuité d'exploitation 2023-2024

Liz présente la note de continuité 2023-24. Elle insiste sur la nécessité pour le Comité de l'examiner et de suggérer d'éventuelles modifications, afin qu'elle puisse être soumise à l'approbation du Conseil d'administration.

Elle souligne l'importance et l'objectif de ce document, qui explique clairement pourquoi la direction et le Conseil estiment que l'IPPF va demeurer une entreprise viable au cours des prochains dix-huit mois. Elle précise que le document décrit les principales sources de revenus et de dépenses, les flux de trésorerie probables, les risques actuels et les stratégies d'atténuation, et enfin les actifs à utiliser en cas de scénario catastrophe.

Varun remercie Liz de son introduction. Il souligne que compte tenu de toutes les hypothèses (telles qu'élaborées dans le document) l'IPPF devrait maintenir un flux de trésorerie positif ; il souligne les principaux risques liés à la majorité des accords de base non restreints pluriannuels négociés conformément à la nouvelle stratégie ; et il évoque les principales stratégies d'atténuation au cas où l'un des donateurs ne serait pas en mesure d'engager des fonds équivalents à ceux prévus dans le budget. Il remercie le Comité d'avoir approuvé le Fonds de stabilisation lors de sa dernière réunion, ce qui pourrait s'avérer très utile en cas de défaut de l'un des donateurs (ainsi que mentionné précédemment) ou dans le cas d'une demande de restitution importante de la part des donateurs à la suite de l'audit du bureau régional du Monde arabe.

Nicolette recommande vivement l'approbation du document, tout en soulignant l'incertitude dans laquelle se trouve l'IPPF, en particulier jusqu'à la fin de l'exercice prochain.

Liz loue la transparence du document qui témoigne vraiment des valeurs qu'incarne l'IPPF et elle remercie l'équipe de l'avoir produit.

Judith demande pourquoi il est nécessaire de liquider les actifs, comme indiqué à la fin de la note. Varun répond que l'IPPF espère que cette situation ne se produira jamais, mais qu'en dernier recours, comme mesure d'atténuation des risques, l'IPPF pourrait mettre en banque ses actifs physiques pour couvrir tout risque sérieux éventuel.

Liz demande au Comité s'il est prêt à soumettre ce document au Conseil, ajoutant qu'il pourrait être un peu plus court sans en modifier le contenu. Les membres du Comité sont d'accord.

Point d'action : *Le Comité revoit la note de continuité d'exploitation 2023-24 qu'il recommande ensuite à l'approbation du Conseil d'administration.*

7. Questions diverses

Liz remercie tout le monde d'avoir conclu si rapidement tous les points de l'ordre du jour. Elle demande aux membres si, dans le but de mieux se connaître, l'un-e d'entre eux/elles souhaite partager quelque chose qui ne serait pas lié à l'IPPF.

Nicolette intervient en disant être heureuse d'annoncer qu'elle a récemment reçu un appel du Conseil d'administration de la Concept Foundation à Zurich. Elle remercie l'IPPF d'avoir recommandé son nom pour ce poste. Elle indique qu'elle se rendra à Genève en juin pour rejoindre le Comité. Tous les membres félicitent Nicolette.

Judith (qui se trouve au Maroc) fait remarquer que certaines AM pensent que le quatrième cycle d'accréditation devrait être reporté, car elles ne se sentent pas tout à fait prêtes à faire face à tous les changements induits par la stratégie et d'autres domaines leur posent également des problèmes. Varun indique que le processus d'accréditation est davantage un processus de collaboration, d'apprentissage et de renforcement des capacités plutôt qu'un process dont les AM devraient s'inquiéter. En outre, dans le cadre du nouveau cycle, la conformité aux normes a été simplifiée, et les AM disposent de 12 mois après la visite de terrain pour résoudre tout problème de non-conformité. Ajoutons que dans le cadre du réalignement, l'IPPF a désormais des postes (à savoir les architectes de coopération) entièrement alignés avec les AM ; et enfin, au cours des trois dernières années, plusieurs AM (y compris l'AM du Bénin) ont volontairement subi des réformes de gouvernance et seront certainement dans une meilleure situation aujourd'hui. Cependant, si Judith souhaite toujours soulever cette question, elle pourrait peut-être s'adresser au Comité des membres.

Liz demande à Varun s'il peut faire part du questionnaire de Judith à Alvaro, qui ne peut pas participer à la réunion d'aujourd'hui. Varun confirme qu'il communiquera avec Alvaro, ainsi qu'avec Achille qui est en charge de l'accréditation. Judith remercie Varun.

Liz et Varun remercient tout le monde pour leur précieuse contribution à la réunion.

1. Bienvenue et présentations

Liz souhaite la bienvenue à tous les participant-e-s et présente Hayathe Ayeva, nouvelle membre élue par le Conseil d'administration au sein du Comité.

2. Point 2 - Points de procédures

2.1. Excuses pour absence

Aucune excuse n'a été reçue. Toutefois, deux membres, à savoir Judith MAFFON et Maisarah AHMAD, n'ont pas pu assister à la réunion.

2.2. Adoption de l'ordre du jour et de l'horaire provisoires

Les membres du C-FAR délibèrent sur le fait que le document relatif au point 6.0 de l'ordre du jour - Plan et budget révisés - n'a pas été reçu à temps et n'a même pas été traduit. Il leur sera donc difficile de commenter et d'approuver ce document (*ndt : ce document ne m'a en fait jamais été communiqué*).

Dans ce contexte, le Comité convient d'adopter l'ordre du jour tel quel, mais de consacrer plus de temps à l'examen du rapport financier et des conclusions de l'audit et d'examiner la présentation du plan et du budget révisés préparés par le Secrétariat, mais de ne les commenter et de ne les approuver que par voie de circulation, une fois que la traduction du document aura été reçue.

Action : L'ordre du jour est **adopté**.

2.3 Procès-verbal de la réunion du Comité d'audit et des finances

Le procès-verbal de la réunion du 23 mars 2023 ne fait l'objet d'aucun commentaire.

Action : Les membres du C-FAR **approuvent** le procès-verbal de la réunion du 23 mars 2023.

2.4 Questions émanant de la réunion précédente

Il y en a deux. Elles concernent la soumission des documents actualisés relatifs à la note de continuité d'exploitation et au registre des risques 2023-24, approuvés par le Comité lors de sa réunion du 23 mars 2023.

Varun donne des informations sur les changements apportés à la note de continuité d'exploitation et au registre des risques. Il s'agit notamment :

- du risque élevé de réduction du financement de la Suède en 2023, qui a été couvert par le fonds de stabilisation déjà approuvé par le Conseil
- du changement de formulation du registre des risques ainsi que l'avaient recommandé les membres du C-FAR.

Action : Les membres du C-FAR **prennent note** et sont satisfaits des changements apportés aux documents actualisés qui leur furent soumis.

3. Etats financiers provisoires de l'exercice finissant le 31 décembre 2022

Dipesh Chhatralia, Crowe U.K. LLP, présente le rapport d'audit de l'exercice 2022. Dipesh souligne :

- Il s'agit de leur deuxième année d'audit
- Grâce à la collaboration active de l'équipe financière de l'IPPF, le processus s'est très bien déroulé. La barre en termes de qualité de l'engagement pour la deuxième année a été considérablement relevée.

- Les audits à l'étranger, tant au sein de l'ENRO que de l'ARO, ont été effectués conformément au calendrier convenu
- Les domaines de risque identifiés et approfondis dans le cadre de l'audit comprennent la continuité de l'exploitation, la comptabilisation des produits, la dérogation aux contrôles par la direction et les estimations et jugements.
- Le nombre de questions en suspens, tel que présenté dans la diapositive n° 4, a considérablement diminué par rapport à ce qui avait été présenté dans le rapport de constatation de l'audit.

Il attire l'attention du Comité sur l'ajustement nécessaire dans les comptes en raison d'une présentation incorrecte des chiffres due à la différence de traitement comptable par le BRA en 2018. Cet ajustement a été effectué dans les comptes du groupe. Cependant, selon Crowe, étant donné que l'impact net sur le bilan était d'environ US\$200 k, il n'était pas nécessaire de le divulguer en tant qu'ajustement des comptes de la période précédente.

Dipesh poursuit en décrivant plus en détail le processus (y compris les changements apportés en raison de l'applicabilité de la norme ISA (UK) 315 (révisée)) et d'autres contenus du rapport d'audit (y compris la façon dont ils considèrent l'audit juricomptable en cours de PwC chez AWRO).

Varun présente ensuite Janice Venn, Directrice de la gestion financière, à laquelle les membres du C-FAR souhaitent la bienvenue. Elle présente une synthèse et une analyse des comptes financiers annuels de l'exercice 2022.

Un résumé des chiffres présentés est fourni dans le tableau ci-dessous :

Détails	2022				2021			
	Non restreints	Restreints	Dotation	Total	Non restreints	Restreints	Dotation	Total
Produits des subventions et donations	60,73	59,68	-	120,41	65,95	98,25	-	164,20
Autres produits	1,36	0,02	-	1,38	0,52	-	-	0,52
Total des Produits	62,09	59,70	-	121,79	66,47	98,25	-	164,72
Total des dépenses	56,96	67,79	-	124,74	51,14	97,52	-	148,66
Revenus net (dépenses)	5,14	(8,09)	-	(2,95)	15,33	0,73	-	16,06
Transferts entre fonds	0,09	(0,09)	-	-	(0,27)	0,66	-0,39	-
Gain / (perte) actuariel(le) sur les régimes de retraite	(1,61)	-	-	(1,61)	5,80	-	-	5,80
Gains/pertes sur change	(5,74)	(0,05)	-	(5,79)	(1,21)	(0,01)	-	(1,22)
Mouvement net des fonds	(2,13)	(8,23)	-	(10,36)	19,66	1,38	(0,39)	20,64

Action :

Le C-FAR approuve :

- le rapport d'audit relatif à l'exercice 2022
- la délégation de pouvoir à la Présidente du C-FAR afin qu'elle puisse signer tout document permettant de finaliser les comptes et rapport annuel, y compris la lettre de déclaration des auditeurs pour l'exercice 2022.

Le C-FAR revoit les états financiers et comptes de l'exercice 2022 et en **recommande** l'approbation au Conseil d'administration.

4. Rapports de protection et gestion des incidents

Vanessa Stanislas, responsable de la protection et de la gestion des incidents, présente les grandes lignes des rapports de protection et de gestion des incidents du 1^{er} trimestre 2023 et du mois de mars 2023.

Tout en présentant les chiffres inclus dans les rapports, elle se réfère au graphique 2 en soulignant que :

- le nombre total de dossiers ouverts s'élève à 31, dont 26 concernent les AM
- Sur ces 31 dossiers ouverts, 14 le sont sur une période de 0 à 6 mois, 11 sur une période de 7 à 12 mois et enfin 6 ont été traités comme des dossiers en souffrance, soit 2 entre 12 et 18 mois et 4 au-delà de 18 mois. Elle insiste ensuite sur les progrès accomplis pour chacune de ces périodes.

Elle souligne ensuite le travail effectué pour documenter les enseignements tirés et fait état d'un cas où, en réponse à l'un de ces enseignements, le cahier des charges des audits a été considérablement amélioré afin d'impacter la qualité des audits à l'avenir.

Le Comité remercie Vanessa pour son enthousiasme et sa positivité concernant la documentation des enseignements tirés. Il souligne qu'il s'agira d'un élément clé pour changer la manière dont les risques sont atténués à l'IPPF.

Information : Le CFAR **prend note** du rapport sur la protection et la gestion des incidents pour le T1 2023 et le mois de mars 2023.

5. Actualisation financière au 31 mars 2023

Varun présente le bilan financier au 31 mars 2023. Les chiffres clés sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Overview Income & Expenditure QE 31-Mar-23 Consolidated

All figures in US\$ '000

Particulars	YTD Actual	YTD Budget	Variance
Income	22,902	14,808	8,094
Expenditure	27,348	32,575	5,226
FX Gain	18	-	18
Excess of Income over expenditure/ expenditure over income	(4,428)	(17,767)	13,339

Les principales conclusions concernant chacune des sources de financement sont présentées ci-dessous :

Le déficit projeté des **fonds de base non restreints est inférieur à celui qui avait été budgétisé** en raison des éléments suivants :

- Les produits des subventions de base, des dons et des fonds de roulement sont plus élevés que ce qui avait été budgétisé (US\$ 2 691)

- Le versement des subventions de base aux AM a été retardé et des économies ont été réalisées sur les salaires et sur d'autres postes (US\$ 4 796).

Dépenses **inférieures au budget de US\$ 1,4 million dans le cadre des fonds affectés**, grâce à :

- \$0,4m – Management du changement (utilisation prévue au T2).
- US\$ 0,4 million – Amélioration des systèmes (Solution7) (accroissement de l'utilisation en fonction de la mise en œuvre du projet).
- \$ 0,3 million – Global Care Consortium (2021) Retard de décaissement aux MA (retard dans la signature du PSF) (versement effectué en avril 2023)
- \$0,2m – Le plan de dons individuels prend plus de temps que prévu.
- US\$ 0,1 million – Branding et Charte en raison d'un financement restreint provenant de la Chine.

Les prélèvements sur les fonds restreints sont **inférieurs à ce qui avait été budgétisé à hauteur de US\$ 4,525 millions en raison d'un annuel cumulatif à ce jour plus élevé que le cumul budgétisé**, grâce aux éléments suivants :

- US\$ 2,1 million – nouveau projet du Japon (JSB)
- D'autres produits reçus plus tôt, notamment des gouvernements d'Australie et de Nouvelle-Zélande et d'un grand donateur anonyme.

En ce qui concerne le bilan, les *principaux résultats* sont les suivants

- Baisse des soldes de trésorerie de US\$ 9,1 millions en raison de l'augmentation des prélèvements suivants :
 - o gestion du fonds de roulement de base non restreint (\$ 6,9 millions – subventions, dépenses du Secrétariat et autres avances)
 - o prélèvement sur les fonds affectés (\$0,8 million).
- Prélèvement sur les réserves générales (US\$ 5,7 m) pour couvrir le déficit provisoire des produits de base non restreints.
- Augmentation du solde des fonds restreints de US\$ 3,1 millions de par l'excédent des recettes par rapport aux dépenses à la fin du T1.
- Les flux de trésorerie devraient rester positifs au cours des quatre trimestres.

Information : Le C-FAR note la mise à jour sur la situation financière de la Fédération au 1^{er} trimestre 2023.

Action : Le C-FAR recommande au Conseil d'administration qu'il approuve la clôture des fonds affectés suivants (sous réserve d'ajustements finaux dans les comptes, si besoin est) :

- Programme d'accélération de l'entreprise sociale (PAES) : \$20,5k
- Flux 2 2021 Sex og Politikk (Norvège) – projet clos : \$95k.

6. Révision du plan et budget 2023 (1^{ère} révision)

Varun présente Srishti Baid, Directrice, planification et analyse financières, qui assiste à sa première réunion du C-FAR. Les membres du Comité lui souhaitent la bienvenue.

Srishti présente le budget révisé 2023 – dont le processus, les principaux changements effectués dans le plan et le budget, l'impact probable de cette révision sur les soldes de fonds en fin de l'exercice et le fait que les budgets révisés sont restés dans le cadre du plafond global du financement non restreint fixé par le Conseil pour le budget du Secrétariat et ce à la fois en termes réels et en termes de pourcentage (même inférieur au budget original).

Le budget révisé global présenté au C-FAR figure dans les tableaux ci-dessous :

Overall Impact of Revised Budget - Threshold

	Budget (original)	Budget (Revised)
Core Income	62,834K*	68,275K
Secretariat cost (unrestricted core)	20,992K	20,731K
Secretariat budget as a % of unrestricted core income	33.4%	30.4%
(Deficit drawn down from reserves)/ Surplus	(2,042K)	6,302K

Revised vs Original Operating Budget - Summary

Income/Exp	2023 Revised Budget				2023 Original Budget			
	Restricted	Designated	Unrestricted	Total	Restricted	Designated	Unrestricted	Total
Income								
Grant Income	36,187	0	61,599	97,785	44,537	0	54,312	98,849
Donation Income	15	0	3,738	3,753	0	0	2,660	2,660
Other Income	0	0	661	661	0	0	300	300
Overhead Recovery	0	0	2,277	2,277	119	0	3,520	3,639
Total Income	36,202	-	68,275	104,477	44,656	-	60,792	105,448
Expenditure								
Secretariat Costs	15,072	10,815	20,731	46,618	16,245	8,730	20,992	45,968
Grants	33,800	3,796	41,242	78,838	33,095	3,288	41,842	78,226
Total Exp	48,872	14,611	61,974	125,457	49,341	12,018	62,834	124,193
Net Op Income/ (Draw down)	-12,670	-14,611	6,302	-20,979	-4,685	-12,018	-2,042	-18,745

Les membres du C-FAR disent beaucoup apprécier la synthèse du rapport qui leur a été présentée. Ils et elles ajoutent que la présentation était claire et que le fait que le Secrétariat soit resté dans les limites de l'enveloppe qui lui avait été fournie en termes absolus et en pourcentage, leur a permis d'approuver plus facilement le document.

Le Comité décide cependant que, malgré ce qui précède, il souhaite examiner le plan et le budget révisés, une fois qu'ils auront été distribués au Comité en français également. Le Comité ajoute qu'une fois que ses questions auront été traitées, il sera heureux d'approuver la version diffusée.

La traduction française du plan et du budget révisé a été communiquée aux membres du C-FAR le 31 mai 2023. Il est prévu que ces derniers répondent d'ici la fin de la semaine et communiquent toutes questions et tous commentaires qu'ils/elles pourraient avoir et qu'ils/elles finalisent ensuite leur recommandation au Conseil d'administration d'approuver le plan et le budget révisés.

Le présent rapport part du principe que les membres du C-FAR recommanderont au Conseil d'administration d'approuver le plan et le budget révisés qui leur ont été soumis.

Action : Le C-FAR examine et recommande au Conseil d'administration qu'il approuve :

- L'affectation de US\$ 200 k pour le déménagement du bureau de l'ACR de la Colombie vers le Mexique

- *L'affectation de US\$ 500 k pour l'intégration/l'accueil et la formation du personnel*
- *Le plan et le budget révisé 2023.*

7. Mise à jour de l'audit interne

Mark Sullivan, RSM Risk Assurance Services LLP, présente les progrès réalisés à ce jour par rapport aux plans d'audit interne approuvés par le Comité, à savoir : l'audit effectué, la planification achevée et les principales conclusions des audits menés à bien. La mise à jour a porté sur les audits suivants :

Plan 2022 – approuvé le 17 février 2022

- Le programme d'audit interne 2022 est terminé et les rapports ont été remis à la direction
- L'audit du bureau régional d'ESEAOR est terminé et le rapport a été soumis.
- L'audit de la délégation des tâches est terminé et le rapport a été soumis.

Plan 2023 – approuvé le 23 février 2022

- Nous avons commencé à planifier l'audit du Bureau régional de l'Asie du Sud (SARO)
- Nous sommes en train de planifier l'élaboration et la publication d'une note d'information mensuelle sur le parcours financier /de la transformation (à partir de mai).

Les membres du C-FAR demandent que la note d'information sur le processus de transformation/ financement en cours soit présentée au C-FAR – demande notée et acceptée.

En outre, l'un-e des membres félicite Mark pour son solide travail et pour le planning du programme d'audit interne.

Il n'y a pas d'autres commentaires sur le rapport.

Point d'information : *Le C-FAR de prendre note des progrès réalisés dans le cadre du programme d'audit interne.*

8. Questions diverses

Liz informe tous les membres que, conformément au plan de transition global du Comité présenté au Conseil, certains des membres actuels quitteront le Comité tandis que de nouveaux membres (comme Hayathe) le rejoindront au cours des prochains mois. Les noms des nouveaux membres sont en cours de finalisation par le Comité des nominations et de gouvernance. Liz demande aux membres sortants de s'associer à certains des nouveaux membres pour les informer du rôle du Comité et plus particulièrement de leur rôle au sein du Comité. Elle demande également aux membres sortants de se joindre à la réunion du 23 juillet et même à la réunion en présentiel du 23 novembre, en tant que membres sans droit de vote, afin de faciliter la transition. Elle informe les membres du Comité qu'elle est en train de mettre au point un plan de transition avec Varun et qu'elle le communiquera bientôt à toutes et tous afin qu'ils puissent y contribuer avant sa finalisation.

Les membres du C-FAR conviennent que, compte tenu de la transition générale au sein du C-FAR et des agendas de chacune et chacun (y compris celles et ceux quittant le C-FAR), la prochaine réunion se tiendra en août plutôt qu'en juillet 2023. Il est convenu qu'un sondage *doodle* sera effectué pour convenir des dates les plus appropriées.

Il n'y a pas d'autres questions. Liz remercie à nouveau tous les membres pour cette réunion très productive.